

## EN BREF

- *Le Nederlands Tijdschrift voor Geneeskunde* [2003;147:213-14] a publié un cas de **déshydratation modérée chez un bébé** de 2 mois, pour laquelle le médecin traitant avait recommandé l'administration d'une **boisson destinée aux sportifs** (*Aquarius*), sans que l'état de l'enfant ne s'améliore. Lors de l'admission à l'hôpital, il a été conseillé d'administrer une solution de réhydratation orale, après quoi l'état de l'enfant s'est rapidement amélioré. Les auteurs de l'article ont comparé la composition d'une solution de réhydratation orale avec celle de cette boisson pour sportifs et celle du Coca-Cola. Il en ressort entre autres que la boisson pour sportifs et le Coca-Cola ne contiennent pas assez de sodium et de potassium, ce qui fait que le rapport sodium/glucose n'est pas optimal, et qu'une moindre quantité d'eau est résorbée. L'osmolarité de la boisson pour sportifs et du Coca-Cola est également trop élevée, ce qui peut entraîner une diarrhée osmotique (avec aggravation de la déshydratation). Le message est donc qu'en présence d'une déshydratation, il faut utiliser une solution de réhydratation orale. Si l'objectif est de conserver une bonne hydratation, il importe surtout de boire régulièrement, et dans ce cas, la consommation de boissons rafraîchissantes ou de boissons pour sportifs peut être envisagée. [A propos des solutions de réhydratation orale, voir aussi le Répertoire Commenté des Médicaments, édition 2004, p. 89.]
- D'après une étude cas-témoins publiée récemment dans *Obstetrics and Gynecology* [2005; 105:46-52], une **surcharge pondérale** pourrait augmenter le risque de **grossesse malgré l'utilisation d'une contraception orale**; ceci fut observé dans cette étude à partir d'un *Body Mass Index* supérieur à 27,3. Des études épidémiologiques, comme une étude cas-témoins, ont toutefois leurs limites, p.ex. la possibilité de biais. Si l'on admet qu'il existe un lien de cause à effet dans cette étude, cela signifie que deux à quatre grossesses supplémentaires surviennent par an pour 100 femmes avec une surcharge pondérale utilisant une contraception orale. [Voir aussi notre communiqué du 12 janvier 2005 dans la rubrique «Bon à savoir» sur notre site web.]
- Au Royaume Uni, l'**association dextropropoxyphène + paracétamol** sera retirée du marché dans les prochains mois. Cette association est commercialisée en Belgique sous le nom de Algophene®. Selon le *Committee on Safety of Medicine* britannique, le rapport bénéfice-risque de cette association est défavorable: d'une part, il n'existe aucune preuve que cette association soit plus efficace que le paracétamol seul, d'autre part, les risques sont importants en cas de surdosage. Des informations plus détaillées sur cette mesure au Royaume Uni peuvent être consultées sur le site web du *Committee on Safety of Medicines* ([www.mca.gov.uk/aboutagency/regframework/csm/csmhome.htm](http://www.mca.gov.uk/aboutagency/regframework/csm/csmhome.htm)). Dans le Répertoire Commenté des Médicaments, l'emploi de l'association dextropropoxyphène + paracétamol est déconseillé (Posol. -). Le rapport bénéfice-risque de cette association fait l'objet d'une nouvelle évaluation en Belgique. [Voir aussi notre communiqué du 1<sup>er</sup> février 2005 dans la rubrique «Bon à savoir» sur notre site web.]